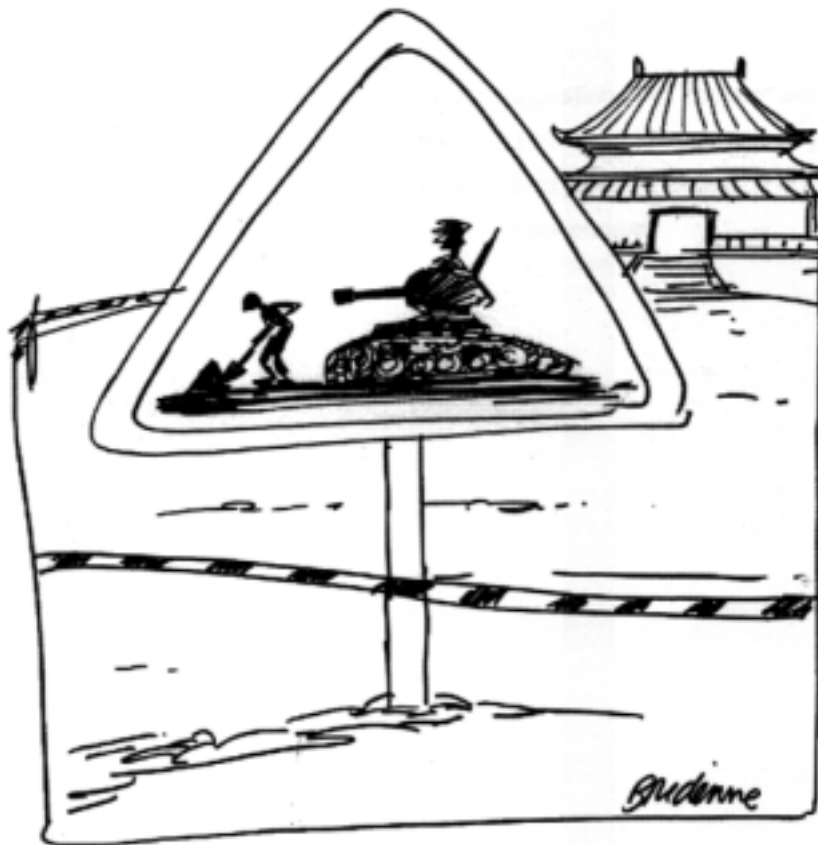


PÉKIN 2008

La décision du Comité International Olympique d'octroyer le 13 juillet 2001 l'organisation des Jeux Olympiques de 2008 à Pékin a fait couler beaucoup d'encre. Et le débat au sein des organisations de défense de droits de l'Homme quant à l'attitude à adopter face à cette décision n'en a été que plus riche. Avec la communauté internationale, elles disposent désormais de sept ans pour tenter - sans illusion, mais avec obstination - d'amener le régime de Pékin à respecter les principes fondamentaux de la Charte Olympique : "mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine."

PENDANT LES TRAVAUX!
LA DICTATURE CONTINUE



A u s o m m a i r e d u C a h i e r

Esprit Olympique >>

C'est fait ! Les JO auront lieu à Pékin en 2008 [p.8]

Opinion >>

Pékin 2008 après Berlin 1936 ? [p.9]

Analyse >>

Le jeu dangereux du Comité International Olympique [p.10]

Enquête >>

Pékin, capitale des violations [p.12]
La Commission d'éthique du CIO [P.13]



Esprit Olympique

C'est fait ! Les JO auront lieu à Pékin en 2008.

>> Sommes-nous vraiment surpris ? Non, bien sûr. Malgré tous les discours sur les valeurs du sport et la volonté affichée de les privilégier dans le choix des villes d'accueil (volonté, sûrement partagée par une partie des membres du CIO), nous avons affaire à forte partie avec des enjeux économiques et politiques dépassant de loin les dites valeurs. Il était clair que l'ancien Président Samaranch qui avait, en son temps, lui-même sollicité la candidature de Pékin en a été son plus ardent défenseur, surtout après le "raté" qu'avait constitué le choix de l'Australie face à la Chine pour 2000. En face, Paris, ville également candidate à joué à fond le jeu de l'excellence technique et des valeurs sportives, allant même jusqu'à éviter "sportivement" une critique ouverte de ses concurrents.

La question des "droits de l'Homme", théoriquement étroitement liée aux valeurs sportives de partage et de liberté d'expression n'a été évoquée que par les ONG et certains journalistes. On n'en sera pas étonné de la part de M. Samaranch, dont les liens avec les franquistes et l'Opus Déi n'ont jamais été un secret. Mais le Président de la Commission d'évaluation des villes candidates ayant également déclaré que les droits de l'Homme n'étaient pas le sujet de leur préoccupations, le décor était planté.

Que va t il se passer maintenant ?

Le maire de Pékin a déjà déclaré que les JO ne feraient sortir personne de prison... On peut craindre même qu'il va y envoyer beaucoup de gens. Il n'est que de voir le dispositif policier intense adopté à Pékin dans les jours précédents le vote du CIO, pour comprendre que la Chine fera tous ces efforts pour museler toute tentative d'expression à l'occasion des Jeux. Tous ceux qui espèrent que les Jeux vont favoriser l'ouverture démocratique du pays sont des naïfs. Les dirigeants chinois auront à cœur de montrer un pays propre, fort et unanime, certainement pas de laisser s'exprimer leur opposition. Emprisonnement des dissidents sous un prétexte quelconque, voire leur élimination, "nettoyage" des sites de tous les mendiants, sans abris et enfants des rues, muselage renforcé de la presse, persécution contre les associations indépendantes, vont être monnaie courante. Loin d'être le lieu et le temps de l'échange fraternel entre les nations, gageons que les sportifs, les journalistes et le public seront surveillés, cloisonnés et réduits au rôle de figurants.

D'un point de vue sportif même, on peut avoir les pires craintes. Pour briller dans leur propre pays, on ne lésinera pas sur les moyens ; il y en a de sinistres que nous connaissons déjà : ce sont ceux du dopage, qui faussent les compétitions et empoisonnent les spor-

tifs, ce sont ceux du dressage d'enfants-athlètes, ou la santé et le développement de centaines de jeunes est sacrifié à la réussite d'un seul.

Bref, les JO de Pékin ont toutes les chances d'être l'exact contre-pied de ce que sont les fameuses valeurs sportives.

Nous ne sommes plus au temps de la guerre froide et du boycottage des JO de Moscou. Aujourd'hui, l'ensemble du monde industriel applaudit l'ouverture de ce nouveau marché et la "realpolitik" fait concessions sur concessions à ce pays d'1,5 milliards d'Hommes. Pour autant, faut-il désespérer ? Faut-il renoncer devant cette imbrication des enjeux économiques et politiques ? Faut-il accepter sans broncher que cette fête théoriquement humaniste ait lieu dans un pays qui met à mort plus de 1000 citoyens par an, qui martyrise le Tibet, qui dénie toute liberté politique, religieuse, d'association et de revendication. Si nous n'avons jamais baissé les bras devant les injustices du monde, celle là ne nous arrêtera pas non plus.

Au contraire, puisque la Chine va se trouver sous le feu des projecteurs, profitons-en !

Puisque la charte olympique prévoit que ses buts sont "de mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine"... Prenons les au mot !

Les sportifs qui vont concourir à Pékin, sont aujourd'hui, pour la plupart, de jeunes adolescents, bien loin de ces réalités, mais leur aînés, peuvent d'ores et déjà donner leur point de vue. Le mouvement sportif doit se mobiliser. Les grands rendez-vous internationaux et les JO d'Athènes peuvent être des tribunes. Il ne s'agit pas d'empêcher la Chine d'organiser les Jeux, mais de saisir toutes les occasions pour montrer combien la politique chinoise, y compris en matière de sport est éloignée des valeurs olympiques.

N'oublions pas nous même, les spectateurs, sans qui rien ne se fait. Nous pouvons exiger de nos gouvernements, de nos médias, qu'ils nous aident à surveiller ce qui se passe en Chine, à relayer les atteintes aux droits de l'Homme et favorisent l'expression de la dissidence. C'est un devoir citoyen et l'on sait le pouvoir des opinions publiques.

Nous ne voulons pas la confiscation de la fête sportive par des intérêts politiques et économiques. Les JO de Pékin en sont un exemple criant. Notre mobilisation et notre vigilance sont sûrement les meilleurs moyens d'aider à l'émergence d'une démocratie en Chine et à l'instauration d'une vraie fête du sport. La route est longue.

Isabelle Autissier, navigatrice

SAVOIR

RÉSULTATS DES VOTES
MOSCOU, 13 JUILLET 2001

Tours	1 ^{er}	2 nd
Beijing	44	56
Istanbul	17	9
Osaka	6	
Paris	15	18
Toronto	20	22

Pékin 2008 après Berlin 1936 ?

>> D'après la propagande officielle, tous les Chinois de Chine souhaitent que les JO se tiennent à Pékin. En fait, des voix dissidentes venues de Chine se font entendre de façon de plus en plus éloquente. Leurs arguments méritent d'être écoutés.

Shan Chengfeng, par exemple, épouse d'un membre du Parti démocratique de Chine en prison, avait écrit aux membres du Comité international olympique en février dernier en soulignant que le gouvernement chinois avait libéré Wei Jingsheng en 1993 pour convaincre le CIO d'accorder l'attribution du site olympique à Pékin pour les Jeux de 2000. Elle demandait la libération de Wang Youcai, Wang Ce, Xu Wenli, entre autres.

Cette fois-ci, non seulement le gouvernement n'a libéré aucun dissident, mais il a condamné Shan Chengfeng à deux ans de "rééducation par le travail" pour tentative de subversion. Non seulement le gouvernement chinois n'a pas tenté de donner de lui-même l'image d'un système ouvert et moderne, mais il a fait arrêter une demi-douzaine de chercheurs américains d'origine chinoise, dont Li Shaomin. Et il a eu le culot d'annoncer que le procès de Li Shaomin débute-rait le 14 juillet, le lendemain du vote destiné à départager les derniers concurrents, Paris, Pékin et Toronto.

Faut-il y voir une forme de chantage ? La clémence pour Li si le vote est bon, la sévérité dans le cas contraire ? Les chercheurs chinois vivant en Chine ne sont pas plus à l'abri de ce climat de répression tous azimuts : He Qinglian, l'une des économistes les plus en vue du pays, vient de se réfugier aux Etats-Unis, en déclarant qu'elle craignait pour sa sécurité. Il est vrai que He Qinglian avait eu le mauvais goût de dénoncer la corruption généralisée du système dans un livre paru en 1998, devenu depuis un best-seller, *"La Modernisation de la Chine dans le piège"*.

La presse n'est pas plus à l'abri, alors que les autorités chinoises s'engagent à laisser toute marge de

manœuvre aux journalistes étrangers pour couvrir les JO en 2008.

L'un des organes de presse les plus populaires, l'hebdomadaire Nanfang Zhoumo, qui avait la mauvaise habitude de dénoncer les drames et les scandales du pays (détournements de fonds, procès iniques, épidémie du sida, etc...), est pratiquement exsangue maintenant que les principaux responsables de la rédaction ont été critiqués, interdits de publication et démis de leurs fonctions.

Qui pense-t-on convaincre lorsque se déclenche une immense campagne de répression contre les membres de Fa Lun Gong maintenant considérés comme

une "organisation politique réactionnaire" ? Etait-il vraiment indispensable de torturer à mort (ou de pousser au suicide, peu importe) une quinzaine de femmes en prison sous prétexte qu'elles refusent de cesser de pratiquer leur gymnastique respiratoire et leurs méditations ? Près de 300 pratiquants de Fa Lun Gong sont morts de persécution ou faute de soins en prison depuis juillet 1999 et le début de la répression.

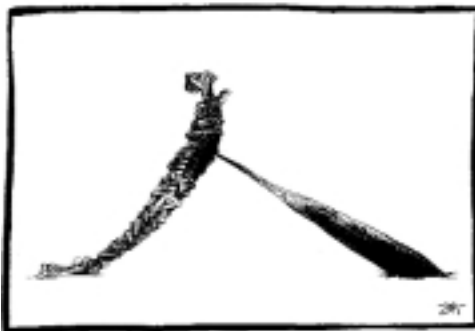
Que s'est-il passé entre 1993 et aujourd'hui pour que les dirigeants chinois aient cessé de vouloir donner à l'opinion mondiale l'image d'un pouvoir fort et assuré, en harmonie avec sa population ? Une

prise de conscience cynique que l'opinion internationale n'avait que peu d'influence sur les institutions internationales.

La croissance économique et l'accumulation inégale des richesses ont provoqué de tels écarts entre les diverses couches de la société que le président Jiang Zemin s'est senti obligé d'annoncer que la lutte des classes n'était plus à l'ordre du jour en Chine. Il n'a pas tort : qui, mieux que la classe au pouvoir, incarne maintenant la bourgeoisie profiteur et l'exploiteur ? Les autorités reconnaissent elles-mêmes que des centaines de milliers d'incidents éclatent tous les ans entre paysans et gouvernements locaux,



EN ÉCRITURE CHINOISE ÇA VEUT DIRE L'HOMME



S A V O I R

L'OPÉRATION "FRAPPER FORT" EN CHINE

Bien qu'aucune statistique ne soit fournie par les autorités chinoises, on estime à plus de 2960 le nombre de condamnations à mort prononcées, et à plus de 1780 celui des exécutions de condamnés à mort depuis les débuts de l'opération "frapper fort", cette année en Chine.

Cette Campagne initiée dans le but de "rassurer la population" face à la montée de la criminalité en Chine a amené les autorités chinoises à commettre de véritables assassinats de masse, en procédant par exemple à l'exécution de 89 détenus de droit commun pour la seule journée du 11 avril.

L'opération, qui s'inscrit dans un contexte de politique intérieure troublée (succession à la tête du Parti Communiste), laisse toute latitude aux tribunaux pour expédier les procès.



entre ouvriers mis au chômage, retraités ne touchant pas leurs allocations et directeurs d'entreprises d'Etat, pour ne citer qu'eux.

Pour une grande partie de la population chinoise angoissée par la vie quotidienne, l'avenir de leurs enfants, l'impossibilité de les scolariser dans des écoles de plus en plus coûteuses, pour les adultes inquiets de voir leurs vieux parents tomber malades alors que les frais médicaux restent à leur charge, la tenue des JO à Pékin ne sera qu'un fardeau de plus.

Dans les chat rooms de l'Internet chinois une information circule : la construction des infrastructures pour les JO coûtera 32 milliards de dollars. Avec cet argent-là, on pourrait construire 100 000 écoles. Si au moins ces infrastructures pouvaient réellement apporter des richesses durables au pays... Mais les Chinois savent déjà que, la corruption passant par là, bâtiments, routes d'accès, électrification des installations risquent d'être de qualité médiocre, voire dangereux.

Quant à rêver que le gouvernement chinois lâchera la pression sur sa population une fois qu'il sera certain d'accueillir les JO, qui y croit encore ? La nouvelle légitimité donnée au pouvoir par cet assentiment international ne lui permettra-t-elle pas, au contraire, de réprimer au nom de la raison d'Etat, de cette sacrosainte stabilité qui devra être maintenue à tout prix ?

Les dictatures n'ont jamais rien trouvé de mieux que les grands chantiers de construction pour canaliser les mécontents. La Chine d'aujourd'hui est un pays de plus en plus ouvert sur le monde, mais sans justice sociale. Cette combinaison dangereuse provoque plus souvent la xénophobie et le nationalisme que la montée de la démocratie. Les penseurs comme Wu Guoguang, qui enseigne maintenant à Hongkong, ne cessent de le répéter. Pourquoi ne pas les croire ? Jeux olympiques et nationalisme : une combinaison qui fit ses preuves en 1936, à Berlin.

Marie Holzman

Sinologue et présidente de Solidarité Chine

Tribune publiée dans *Le Monde* daté du 11 juillet 2001

Analyse

Le jeu dangereux du Comité International Olympique

PLEBISCITE ?

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DU CIO

- EXTRAIT -

"Le soutien apporté par les autorités nationales et locales est très fort ainsi qu'en témoigne la garantie financière fournie conjointement par le gouvernement central chinois et le gouvernement municipal de Beijing, garantie portant sur la couverture de tout déficit éventuel, la construction des infrastructures et des sites, et les fonds de roulement du COJO.

La commission a également reçu l'assurance d'un ferme soutien personnel de la part du Président chinois et du maire de Beijing. Le comité de candidature s'est prévalu d'un soutien de 95% d'opinion publique. Le sondage mandaté par le CIO fait état d'un soutien de 96% à Beijing et dans d'autres agglomérations urbaines (Source : www.olympic.org)."

>> Voilà qui est fait. La gérontocratie présidant aux destinées du sport mondial a choisi de négliger les appels des défenseurs des droits de l'Homme pour attribuer à la Chine l'organisation des Jeux Olympiques.

En 2008, ils se tiendront à Pékin, quelques mois avant la célébration du 20ème anniversaire du massacre de la place Tian'anmen. Ceux qui ont perdu la vie à cet endroit, lors du "Printemps de Pékin", auront-ils d'ici là été réhabilités par une Chine devenue respectueuse des principes d'humanité ou leur mort même continuera-t-elle d'être niée par un inusable - et toujours aussi répressif - pouvoir communiste ?

La réponse à cette question, à savoir quelle évolution pour la Chine des années à venir, et son corollaire, quelle influence l'organisation des J.O. aura-t-elle sur cette évolution, est au coeur des débats qui ont opposé les démocrates chinois ces derniers mois. En effet, une véritable ligne de partage s'est dessinée entre les dissidents chinois, les uns étant en faveur de la tenue des Jeux Olympiques en Chine, les autres y étant farouchement opposés.

Le principal argument des premiers était assez simple : placée sous la surveillance vigilante des médias, la Chine devra se comporter de façon plus conforme à la norme internationale, cesser de réprimer ses opposants, ses minorités ethniques, ses différents groupes religieux. De plus, l'histoire peut être interprétée dans un sens conforme à cet argument : neuf ans après la tenue des J.O. à Berlin, le Reich s'est écroulé. Dix ans après les J.O. de Moscou, l'Union Soviétique s'est effondrée. Dans les années qui suivirent les jeux de Séoul, la Corée du Sud est devenue un pays plus respectueux des principes démocratiques. Mais peut-on vraiment établir un lien entre tous ces événements, même si l'ordre chronologique fut le même dans chaque cas ? On ne peut qu'espérer voir le cas de la Chine le confirmer.

Autre argument positif : étant donné l'aspect très strict des protocoles exigés par le Comité International Olympique, la Chine va être obligée de se conformer à toute une série de principes très contraignants. Quelques exemples : 22 nouveaux stades vont être construits. Il faudra donc accepter - et sans doute découvrir - les normes

internationales de sécurité dans la construction du bâtiment. A une époque où les immeubles, construits à la hâte dans la période euphorique de la croissance à double chiffre, commencent à s'écrouler les uns après les autres, entraînant à chaque fois des dizaines voire des centaines de morts, qui ne se réjouirait de voir régner un peu plus de discipline dans le domaine des travaux publics ? Autre exemple : la presse internationale va exiger de suivre l'évolution du chantier colossal que va entreprendre Pékin dans la modernisation de son environnement, qu'il s'agisse de l'alimentation en eau, du réseau routier et métropolitain, de la qualité de l'air, de la façon dont les populations expulsées des quartiers vétustes vont être relogées, etc... Pour la première fois dans son histoire, la Chine devra peut-être enfin laisser la presse prendre sa véritable place, celle du "quatrième pouvoir", et laisser les journalistes, étrangers au moins, faire leur travail sans entraves.

Pour les opposants à la tenue des JO à Pékin les semaines qui viennent de s'écouler tendent plutôt à leur donner raison : dès que la décision du CIO fut connue des dirigeants chinois, le 13 juillet 2001, ordre était donné d'intensifier la répression afin de garantir une plus grande stabilité au nom des Jeux Olympiques chinois. Les exécutions de délinquants et la répression contre les "internauts subversifs", les Tibétains, les adeptes du mouvement spirituel Falungong, les universitaires étrangers d'origine chinoise, la minorité musulmane ouïghoure, les démocrates, la surveillance des journalistes étrangers ont redoublé de vigueur.

Ainsi, le vice-Premier ministre Li Lanqing a affirmé, quatre jours après le vote du CIO, que la "victoire olympique de la Chine" devait inciter le pays à préserver sa "vie saine" en luttant notamment contre la secte Falungong qui a "attisé l'insécurité". Rappelons qu'au moins deux cents adeptes sont morts en détention depuis l'interdiction du Falungong et qu'au moins dix mille autres sont détenus dans les prisons chinoises. Le 19 juillet, c'est au tour de Hu Jintao, vice-président chinois et "dauphin" du président Jiang Zemin, d'affirmer qu'après le "triomphe" de Pékin, il était "primordial de lutter sans équivoque contre les activités sépa-

ratistes orchestrées par le dalai-lama et les forces antichinoises dans le monde".

Dans la même semaine, le président Jiang Zemin défendait l'idée d'un Internet chinois "sain". Dans les faits, dix-sept cyberdissidents sont emprisonnés, plus de huit mille cafés Internet ont été fermés et une dizaine de sites et de forums de discussion ont été censurés au cours du mois de juillet. Au même moment, deux journalistes Allemands qui enquêtaient sur une affaire de sang contaminé dans la province du Henan, ont été interpellés par la police et accusés de "travailler illégalement". Enfin, la police et la justice ont reçu l'ordre de poursuivre la campagne "Frapper fort" contre la délinquance (cf. encart p.9). Entre 3 000 et 4 000 Chinois ont déjà été exécutés, depuis le début de l'année, d'une balle dans la nuque ou d'une injection létale, en public, notamment dans des stades. Reporters sans frontières, qui lance une campagne pour le boycott des JO à Pékin en 2008, estime que le CIO a, en effet, investi le régime chinois d'une tâche qu'il va exécuter avec zèle : faire des JO sécurisés. Ce qui équivaut à davantage d'arrestations de dissidents, davantage de nettoyage social et de censure contre les éléments "critiques", notamment les journalistes.

La première leçon tirée par les autorités chinoises de la désignation de Pékin laisse mal augurer de l'avenir : dès le lendemain du vote du CIO, elles plaçaient le tristement renommé Ma Runjen à la tête de la délégation chinoise pour les Championnats du monde d'athlétisme. Voilà quelques années, les athlètes chinoises qu'il entraînait avaient trusté médailles et records grâce aux vertus - affirmait-il - d'un traitement à base de soupe de tortues (!). La supercherie découverte à la suite de tests anti-dopages positifs, il avait fallu à contre-coeur évincer ce pourvoyeur de succès. D'où le gigantesque flop de l'athlétisme chinois aux JO de Sydney.

Le retour aux affaires du sport du sulfureux M. Ma est un signal clair de Pékin à la communauté internationale : une fois obtenu les JO 2008, plus question de s'embarrasser de diplomatie.

Bernard Debord, journaliste

Les migrants de Pékin et les JO

La question des migrants à l'intérieur même de la Chine est relativement méconnue. Et pourtant, ils sont près de 80 millions à avoir quitté leurs campagnes pour venir dans les grands centres industriels. Pékin en compte plus de 3 millions, qui vivent pour la plupart de petits emplois. Ils ont eu à subir l'année dernière, et plus particulièrement à l'approche de la désignation de la ville qui accueillerait les JO, de nombreuses rafles de la part de la police. "Selon les chiffres officiels, l'an dernier, la police a arrêté à Pékin 295 000 migrants en situation irrégulière. Elle les a renvoyés chez eux après une période de travaux forcés (in "La chasse aux migrants est ouverte à Pékin", *South China Morning Post*, mai 2000)". Les migrants arrêtés doivent en effet effectuer un certain nombre de travaux, comme le déblaiement de zones de constructions. Mi-avril, la police a également mis en place un nouveau système de permis de résidence, qui divise les migrants en trois catégories, afin de mieux pouvoir les contrôler. "Cependant, la moitié d'entre eux préfèrent ne pas demander de permis pour ne pas avoir à acquitter les 200 yuans [160 FF] de frais et surtout pour que les autorités ne puissent pas les localiser." (*idem*) Ils restent donc clandestins, et ont toutes les chances d'être un jour pris dans l'une de ces rafles.

CONTACT

HUMAN RIGHTS IN CHINA

Affiliée à la FIDH
Président : Monsieur Qing Liu
350 Fifth Avenue - Room 3309
NY - 10118 New York - Etats-Unis
tél. : (00-1) 212 239 44 95
fax : (00-1) 212 239 25 61
<http://www.hrichina.org>



Enquête

Pékin, capitale des violations

Une enquête de la Commission d'éthique du CIO s'impose

>> La décision du Comité International Olympique d'octroyer le 13 juillet 2001 l'organisation des Jeux Olympiques de 2008 à Pékin a fait couler beaucoup d'encre. Et le débat au sein des organisations de défense de droits de l'Homme quant à l'attitude à adopter face à cette décision n'en a été que plus riche. Dès le 4 juillet, la FIDH adressait une lettre ouverte à chaque membre du CIO (cf extraits ci-joints), dans laquelle elle leur rappelait leur obligation d'obtenir des engagements sérieux de la part des autorités chinoises en matière de droits de l'Homme et d'instaurer un mécanisme d'évaluation de la mise en œuvre de ceux-ci. Mais ces simples engagements n'ont pas même été pris en compte dans le vote qui a décidé de l'attribution des JO à Pékin, et la FIDH a décidé d'utiliser tous les moyens à sa disposition, afin de faire la lumière sur cette décision, contraire à la charte olympique.

Dans un communiqué diffusé le jour même du vote du CIO, la FIDH mettait en effet clairement en évidence les contradictions inhérentes à une telle décision. Un peu comme si le CIO avait d'un coup d'un seul décidé d'autoriser le dopage sur les pistes.

Le CIO apporte en effet une caution indéniable à un régime coupable de violations flagrantes des droits de l'Homme - caution dont il ne manquera pas de faire usage.

Or la FIDH considère que choisir Pékin comme ville olympique, en l'absence d'une quelconque prise en compte de la situation des droits de l'Homme dans ce pays - et en tout état de cause sans aucune garantie du gouvernement chinois en ce domaine - est une décision contraire aux principes fondamentaux et au but même de l'Olympisme. Le principe fondamental n° 3 de la charte olympique stipule en effet que le sport doit être "partout (mis) au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine"

La FIDH rappelle (...) que " l'esprit d'humanisme, de fraternité et de respect de la personne humaine qui inspire l'idéal Olympique, commande que les gouvernements des pays où doivent être organisés les Jeux Olympiques s'engagent à ce que leurs pays respectent scrupuleusement les principes fondamentaux de la Charte Olympique " (§ V.1 du Code d'éthique du CIO). Le serment prêté par les mem-

res du CIO les engage formellement à garantir le respect de ces principes fondamentaux (selon la règle 20 § 1.3 de la Charte olympique).

Au vu de ces contradictions flagrantes, la FIDH a estimé que la décision prise appelait l'intervention de la Commission d'éthique du CIO (voir encadré ci-contre) . Celle-ci doit enquêter sur les conditions ayant présidé à cette décision ; elle doit préconiser les sanctions qu'impliquerait une violation confirmée de la Charte olympique et du Code d'éthique du CIO. Les Jeux Olympiques pour être un événement sportif n'en engagent pas moins les relations internationales et les gouvernements. A ce titre, ils ne sauraient être exonérés des normes et valeurs universelles qui fondent la communauté internationale : les droits de l'Homme universellement reconnus.

Lettre ouverte aux membres du CIO

Monsieur,

Le 13 juillet prochain, le Comité international olympique, dont vous êtes membre, va rendre publique sa décision concernant la ville qui, (...) aura l'honneur d'organiser les Jeux olympiques de 2008.

Cette décision revêt une importance capitale car elle procure à la ville élue et, à travers celle-ci, à tout le pays et à ses dirigeants, une reconnaissance extraordinaire. Les dirigeants du pays ne manquent pas, à juste titre, de faire usage de ce formidable outil de communication pour vanter, au-delà des mérites de leurs peuples, les vertus de leur régime.

Dans ce contexte, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et Human Rights in China (HRIC), organisation affiliée à la FIDH, constatent avec beaucoup d'inquiétude que, parmi les 3 villes dont la candidature semble être la plus solide (...), l'une d'entre elles, Pékin, est la capitale d'un pays où sont bafoués quotidiennement et systématiquement les droits de l'Homme. (...)

Face à ce constat, élire Pékin comme ville d'accueil pour les Jeux olympiques constituerait une décision manifestement contradictoire par rapport aux principes fondamentaux qui gouvernent votre organisation ainsi qu'au but même de l'Olympisme qui est de "mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine" (Principe fondamental n° 3 de la Charte olympique). (...)

En tant que membre du CIO, vous ne pouvez ignorer ces principes, dont vous êtes à la fois le gardien et le garant. Ainsi, le respect et la mise en œuvre de ces principes fondamentaux devraient inévitablement qui

SAVOIR

PRINCIPE FONDAMENTAL N° 3 DE LA CHARTE OLYMPIQUE

"Le but de l'Olympisme est de mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. A cet effet, le Mouvement Olympique mène seul ou en coopération avec d'autres organisations et dans la limite de ses moyens, des actions en faveur de la paix".

PRINCIPE FONDAMENTAL N° 6 DE LA CHARTE OLYMPIQUE

"Le Mouvement Olympique a pour but de contribuer à bâtir un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse par le moyen du sport pratiqué sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit Olympique qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play".

Enquête

La Commission d'éthique du CIO

>> Au vu des affaires qui ont secoué le petit - mais puissant - monde de l'olympisme ces dernières années, on pourrait douter qu'une machine aussi bien huilée que celle du Comité International Olympique dispose en son sein d'un contre-pouvoir. Et pourtant, il existe une Commission dont les missions et les compétences sont explicitement définies dans la Charte olympique. C'est cette structure, apparemment oubliée de tous, qui doit être interpellée.

La mission de la Commission d'éthique est double. Elle consiste d'une part à prodiguer des conseils sur le mode de fonctionnement du CIO et notamment sur les diverses responsabilités du CIO, à savoir le processus de candidature et le mode de sélection des villes hôtes des JO, ainsi que l'organisation et la tenue des JO. D'autre part, elle possède

(extraits) - Paris, le 4 juillet 2001

der votre réflexion et votre décision. Le serment que vous avez prêté au cours de la cérémonie officielle d'admission des nouveaux membres du CIO vous y engage formellement (selon la règle 20 § 1.3 de la Charte olympique).

En outre, les candidats se sont déjà engagés, par une Déclaration signée par chaque gouvernement concerné et versée au dossier de candidature (conformément à la règle 37.4 de la Charte olympique), au respect de la Charte olympique.

Par conséquent, la FIDH espère vivement que vous subordonnez l'examen de la candidature de Pékin, et la décision que vous prendrez le 13 juillet, à l'adoption de mesures concrètes (en matière de droits de l'Homme incluant entre autres) :

- le ferme engagement à ne pas recourir à la forme de détention administrative dite de Détention et reconduite à l'encontre des personnes jugées indésirables (travailleurs migrants, enfants des rues, sans-abris, etc), dont on craint qu'elle soit particulièrement utilisée pendant la préparation et la durée des Jeux (Cf. lettre de HRIC aux membres du CIO de février 2001) ;
- le suivi, avant et après les Jeux olympiques, de la mise en œuvre, par les autorités chinoises, de leur engagement.

A défaut, la FIDH considère que vous prendriez une décision qui, en cautionnant un régime criminel, contreviendrait gravement aux principes fondamentaux qui gouvernent le Mouvement olympique. (...)

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos considérations distinguées.

Sidiki KABA
Président de la FIDH

de également des compétences d'ordre normatives, puisqu'elle peut établir des standards et des normes compréhensives et applicables dans un "Code d'éthique" du CIO.

La Commission est en principe indépendante, et composée de 8 membres. Parmi ceux-ci, trois sont pourtant choisis au sein du CIO lui-même. Mais il est vrai que l'apport de 5 personnalités extérieures - parmi lesquels on peut citer de nombreuses personnalités au dessus de tout soupçon, comme l'avocat et sénateur Robert Badinter ou d'anciens sportifs connus pour leur intégrité - renforcent la crédibilité de cette institution.

Ils sont cependant désignés par le Président du CIO, même si la composition finale doit être soumise à l'approbation de la Commission exécutive (organe de direction du CIO), auprès de laquelle la Commission d'éthique doit rendre compte de ses activités.

Le mandat, les compétences, et surtout les moyens d'action de cette Commission d'éthique restent cependant très limités et se bornent à un simple pouvoir de consultation et de recommandation. Elle doit cependant définir et promouvoir la meilleure procédure dans l'application des principes éthiques et a à ce titre la possibilité de formuler des mesures concrètes.

Il entre en outre dans son champs de compétences d'enquêter sur les plaintes déposées en relation avec la méconnaissance des principes éthiques, y compris les cas de violations du Code d'éthique et proposer éventuellement des sanctions à la Commission exécutive.

Au regard de ce domaine de compétence, la Commission exécutive du Comité International Olympique doit être placée devant ses contradictions, et celui-ci amené à adopter une attitude plus ferme, et obtenir des engagements précis auprès de Pékin.

Rappelons enfin que la Commission d'éthique est seule juge de sa compétence et qu'à l'issue de son enquête, le Président de la Commission d'éthique envoie les conclusions et recommandations à la Commission exécutive du CIO, par l'intermédiaire du Président du CIO.

S A V O I R

COMPOSITION ACTUELLE DE LA COMMISSION D'ÉTHIQUE DU CIO :

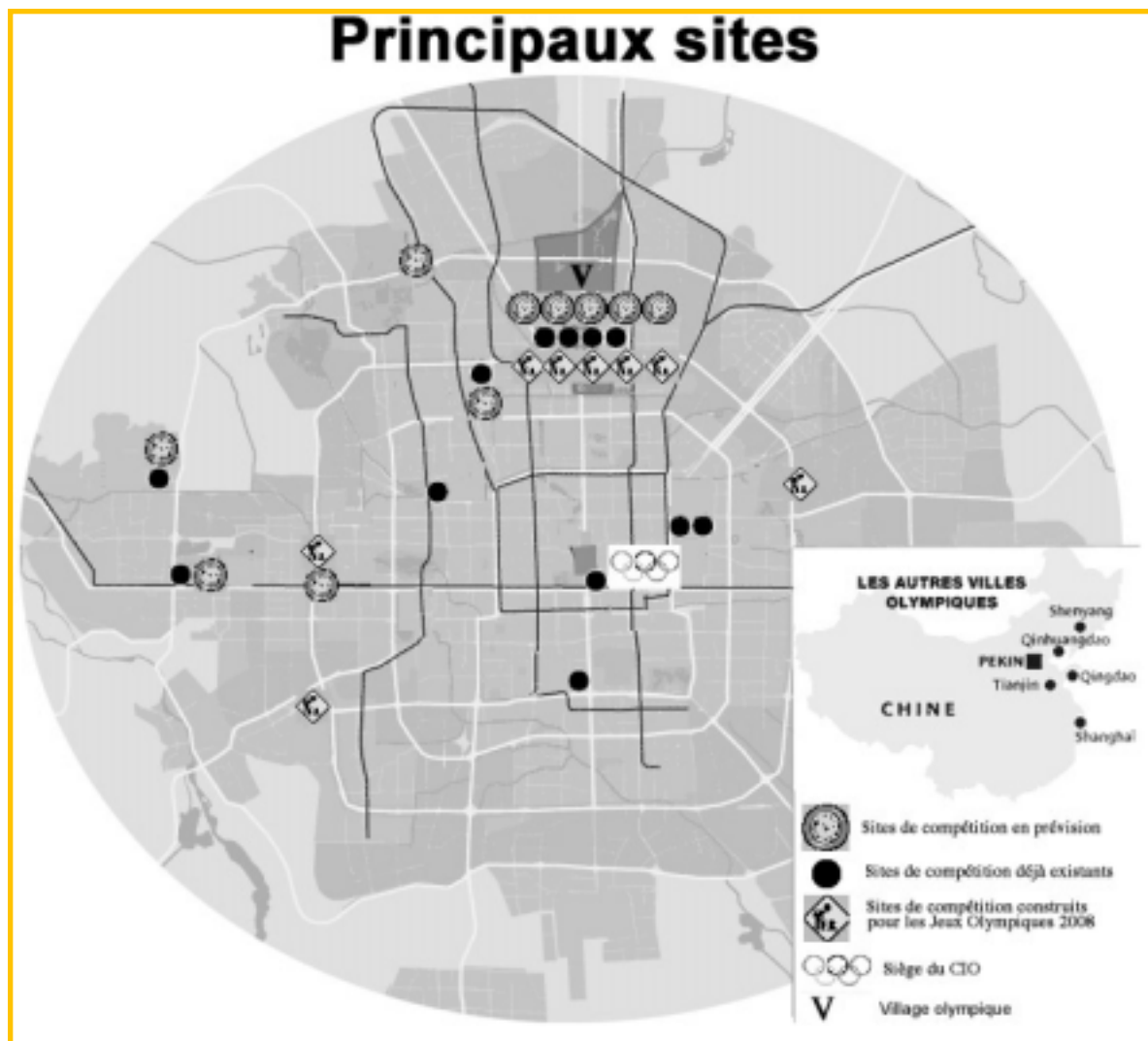
- Président :
Juge Keba Mbaye (Sénégal)

- Membres du CIO :
M. Chiharu Igaya (Japon) ;
Mme Charmaine Crooks (Canada)

- Secrétaire de la Commission d'éthique :
M. Shahbaz Benham, membre de l'administration du CIO

- Membres individuels :
M. Javier Perez de Cuellar (Pérou) ;
M. Robert Badinter (France) ;
Dr Kurt Furgler (Suisse) ;
Sir Ninian Stephen (Australie)

Pékin 2008



"Une chose est sûre : le vieux Pékin, déjà réduit à la portion congrue sous l'effet des bulldozers, va pratiquement disparaître. A la place des allées calmes et des maisons sans étage, l'on verra sortir de terre une cité moderne à l'image du rêve de ses dirigeants. Avec les destructions, la cohorte des expulsions reprendra (in "Sept ans de mise à l'épreuve", Courrier international, 26 juillet 2001)."

C'EST PLUS
DIFFICILE
AVEC DES
BAGUETTES !!



Principaux investissements :

(en millions de dollars)

Protection de l'environnement : 8627

Routes et voies ferrées : 3673

Aéroport : 85

Sites sportifs : 1429,12

Village olympique : 442,48

Budget du Comité d'organisation : 1625

"Les Jeux Olympiques de Pékin seront organisés sur 37 sites. Seulement 10 d'entre eux sont déjà construits, 5 nécessitent des travaux d'aménagement et de rénovation, et 22 sont entièrement à construire."

source : <http://www.lemonde.fr>